

Dans le souci de simplification et de facilité d'accès à la documentation,
un seul registre sera utilisé pour les accidents, les premiers soins et les incidents.

Fiche 4.6.2. Modèle de Registre des accidents / incidents et des premiers soins

Ce registre doit être complété immédiatement après l'évènement.
Lors d'un accident avec blessure, le registre est complété selon le cas par le secouriste chargé des soins,
par le travailleur lui-même, ou par son supérieur immédiat.

Contenu des rubriques du registre :

Le Contenu et les recommandations

Date/Heure de l'évènement

Lieu de l'évènement

Etre suffisamment précis pour localiser l'évènement. Si nécessaire, faire un croquis.

Exemple : escalier menant au premier étage

Description de l'évènement

Décrire l'accident en utilisant des termes comme ceux-ci :

- A glissé sur une flaque d'eau, d'huile ...
- A trébuché sur un câble, un fil ...

Ne pas modifier l'état des lieux tant que l'enquête relative à l'accident n'est pas terminée, à moins que la situation ne mette des personnes en danger. Isoler les lieux au besoin.

Identification de la victime

S'il y a plusieurs victimes, remplir un formulaire pour chacune des victimes. Pour éviter de répéter tous les renseignements décrivant l'accident, on peut numéroter les formulaires « formulaire 1 de 3, 2 de 3 et 3 de 3 »

Nature et siège de la blessure ou du malaise

Indiquer le siège de la blessure ou de la lésion

Exemple : coupure à l'index de la main gauche

Causes de la lésion

Indiquer l'agent matériel

Exemple : coupure avec les ciseaux

Premiers soins dispensés sur les lieux de travail

- Si blessures légères ne nécessitant pas un transfert à l'hôpital
 - Si blessures plus graves, soins et appel immédiat de l'ambulance
-

Noms, signatures et dates

- Le secouriste qui a dispensé les soins : ...
 - La victime : ...
 - Le supérieur immédiat de la victime : ...
 - Le témoin : ...
-